

Le transport ferroviaire de denrées périssables en Alsace : l'exemple de la bière

Dans le cadre du programme scientifique 2008-2013, l'AHICF a organisé en 2009 une Journée d'étude à l'Université François-Rabelais à Tours sur le thème des « **Approvisionnement ferroviaires et pratiques alimentaires des citadins** » .

La gastronomie alsacienne jouit d'une renommée mondiale, bien moins connus sont les activités agro-alimentaires qui caractérisent cette région. Nées au cours du XIXe siècle les brasseries, conserveries, chocolateries... doivent entre autres leur création et essor à la présence du chemin de fer. En effet, l'absence de matières premières (charbon, minerai...) Strasbourg et sa région se tournent vers les industries de transformations et le transport ferroviaire qui par ses performances techniques offre de nouvelles perspectives. Ce fut l'occasion de présenter une communication ayant comme titre : « **Un siècle de transport ferroviaire de denrées périssables en Alsace** ».

Consulter la présentation : Un siècle de transport ferroviaire de denrées périssables_JF

Un article a suivi dans le Revue des Chemins de fer n°41 de l'AHICF

Résumé : En 1852, la livraison des derniers tronçons de la ligne de Paris à Strasbourg ouvre en grand le marché parisien aux productions agroalimentaires d'Alsace et de Lorraine, notamment à celle de la bière. La Compagnie des chemins de fer de l'Est et les brasseurs s'entendent d'ailleurs très vite pour tirer le meilleur parti de cette nouvelle réalité : trains complets à marche rapide, embranchements particuliers, wagons spéciaux, tout concourt à l'essor de l'industrie

brassicole locale, confrontée dans le même temps à la révolution du froid, garant d'une plus grande qualité. Une marche en avant que l'annexion des deux provinces à l'Empire allemand entre 1871 et 1918 attiédit quelque peu. La brasserie Gruber, à Strasbourg, est représentative de ce courant.

Article disponible en suivant le lien :
<https://journals.openedition.org/rhcf/1185>

L'article Le transport ferroviaire de denrées périssables en Alsace : l'exemple de la bière est apparu en premier sur APR Strasbourg.